



Espoir Hérault  
356 rue Ferdinand de Lesseps  
34070 Montpellier

### **Compte rendu de l'Assemblée Générale du 7 mars 2023**

Convocation en date du : 22 février 2023

FEUILLE DE PRÉSENCE (au siège de l'association)

|                           |                               |
|---------------------------|-------------------------------|
| Marylise Blanc            | Présente                      |
| Joseph Garenq             | Représenté par JF Giovannetti |
| Jean-François Giovannetti | Présent                       |
| Nelly Gonzalez            | excusée                       |
| Fabienne Guiraud          | Représentée par M Blanc       |
| Béatrice Callens          | Représentée par C Thiaumont   |
| Hélène Sarde              | Présente                      |
| Fabienne Giovannetti      | Présente                      |
| Jacques Huchet            | Représenté par B Lemoine      |
| Martine Saury             | excusée                       |
| Marie Josée Miclet        | Présente                      |
| Sabine Normand            | excusée                       |
| Bernard Lemoine           | Présent                       |

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Dr René Cariou          | Présent                           |
| Anne de Saxce           | Représentée par M Blanc           |
| Didier Redon            | Présent                           |
| Romain Léger            | Réprésenté par B Lemoine          |
| Christiane Léger        | excusée                           |
| Christian Léger         | excusé                            |
| Béatrice Van Den Hove   | Présente                          |
| Marc Cohen              | Représenté par C Thiaumond        |
| Christian Thiaumond     | Présent                           |
| Cécile Chabert          | Représentée par JF Giovannetti    |
| Olivier Suffit          | excusé                            |
| Marise Granier          | excusée                           |
| <i>Siigrid Chatelot</i> | <i>Adhérente 2023 non votante</i> |
| <i>Gérard Miclet</i>    | <i>Adhérent 2023 non votant</i>   |

Conformément aux statuts de l'association le quorum est atteint, et l'assemblée peut valablement délibérer.

#### ORDRE DU JOUR :

- 1. 1 Approbation du PV de l'AG du 7 mars 2022**
- 2. 2 Présentation du rapport moral pour l'exercice 2022 et approbation**
- 3. 3 Présentation du rapport financier, clôture des comptes 2022 et approbation**
- 4. 4 Renouvellement du Conseil d'Administration**
- 5. 5 Éléments de notre feuille de route 2023**
- 6. Questions diverses**

*Afin de faciliter le déroulement des différents points, un document de présentation a été envoyé préalablement à tous les adhérents convoqués en Assemblée Générale. Chaque intervention est donc accompagnée de la projection de diapositives en séance.*

Le Président remercie de leurs présences les membres, et liste les différents points de l'ordre du jour pour commencer la réunion.

## **1. Approbation du PV de l'AG du 7 mars 2022**

Le Président introduit la réunion par la soumission aux votes du projet de Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue au siège de l'Association le 7 mars 2022.

Ce projet a été joint à l'envoi de la convocation de la réunion de ce jour, et le Président en demande l'approbation.

Opposition : aucune

Abstention : aucune

|                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résolution 1 : Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 7 mars 2022</b> |
|--------------------------------------------------------------------------------|

|                                                      |
|------------------------------------------------------|
| <b>A l'unanimité, le Procès-Verbal est approuvé.</b> |
|------------------------------------------------------|

## **2. Présentation du rapport moral pour l'exercice 2022**

Le Président propose l'examen des éléments du Rapport Moral qui rend compte de l'activité de notre association durant l'exercice 2022 dans la perspective de son approbation par les adhérents présents et représentés en Assemblée Générale.

Cela débute par l'exposé des réalisations finalisées et celles qui sont en cours d'élaboration.

### 1 Les résidences ouvertes

#### Castelnau le Lez :

Cette opération a fait l'objet de nombreuses communications et la diapo à l'écran rappelle le déroulé des différents événements qui ont marqué cette réalisation. D'abord une livraison au gestionnaire Isatis au terme de 2 ans de travaux malgré les difficultés liées au COVID. 27 places dans des logements de 21 à 24 m².

Cinq Commissions d'admission ont permis de « remplir » rapidement (de juillet à septembre) la résidence « Théano ». Lors de la SISM 2022 une journée Portes Ouvertes a été consacrée à l'accueil de nombreux partenaires très intéressés.

Espoir Hérault, et particulièrement Christian Thiaumond et Marylise Blanc, avec le soutien d'Isatis a organisé une rencontre le 9 janvier 2023 avec les parents et proches des résidents afin de présenter notre association et pour initier une possible mobilisation de bénévoles. L'idée d'une Amicale des Parents fait son chemin dans notre stratégie. Public très attentif et quelques adhésions déjà confirmées. Bilan en tous les cas positifs.

#### Béziers :

Après une visite de la RA de Grabels le maire de Béziers a décidé de reproduire le principe de la Bastide Henri Blachère au cœur de Béziers. Cette Résidence Accueil a ouvert le 15 novembre 2021 avec 20 logements d'une trentaine de m² sur 3 niveaux grâce à une réhabilitation d'anciens locaux du Conseil Départemental. Pas de balcons. Bernard Lemoine participe aux commissions d'attribution et la résidence est pleine. Le gestionnaire AVH34 a souhaité qu'on parle d'habitants et non de résidents. La moyenne d'âge des habitants est plus élevée que dans les autres sites. Il y a 2 personnes en liste d'attente.

Le 28 mars il y aura une réunion de la commission de suivi à laquelle EH participera. Il est à noter une bonne coopération d'AVH et d'ISATIS. Le Dr Cariou travaille à une psychoéducation commune auprès de nos deux partenaires gestionnaires. Le Dr rappelle que le public cible est le malade psychique « stabilisé », qui sera accueilli dans une structure non médicalisée.

Comme avec ISATIS, Espoir Hérault a signé une convention « bénévolat » qui nous engage dans le processus d'accompagnement. SAMSAH et GEM de AVH contribuent à renforcer cet accompagnement à Béziers, même si le tissu médico-social est moins dense que sur la Métropole.

#### Grabels :

La Bastide Henri Blachère, nom de notre ancien Président, est notre RA « historique » ouverte fin 2012 et continue de servir de modèle reproductible à bien d'autres depuis. Un événement portes ouvertes a eu lieu

lors de la dernière SISM, et une journée anniversaire pour les « 10 ans » est prévue le 12 octobre 2023. EH et ISATIS coorganiseront cette journée d'anniversaire.

6 départs sont annoncés et donc une série de commissions d'admission se profile.

Le Dr Cariou annonce la démission programmée d'Alison de l'équipe de Grabels, ce qui nécessitera un recrutement pour venir compléter l'arrivée toute récente de Carole qui vient de remplacer Clémentine...

## 2 Les projets de RA en cours

### Clapiers :

Mi-octobre a été réalisée une « première pierre » alors que le chantier en était déjà à la mise hors d'eau !

Ce fut l'occasion de constater, eu égard aux personnalités présentes, le soutien confirmé des politiques locaux pour ce type de projet, initié par EH dans le cadre de la politique nationale du logement accompagné. Le président d'EH, Jean-François Giovannetti a été invité à prononcer un discours à cette occasion et une vidéo a été réalisée par ACM. La résidence a été baptisée « Thelonious Monk », en hommage au pianiste de Jazz qui vivait avec des troubles psychiques

Le président souligne que c'est un chantier qui bat tous les records de vitesse pour cette réalisation. 29 studios prévus, dont 2 dits « d'essai ». La redevance locative annuelle est en cours de finalisation entre le gestionnaire ISATIS et le bailleur ACM.

La mise à disposition de la résidence est annoncée pour septembre.

La fixation par ACM de la redevance locative d'ISATIS a subi un retard dus aux effets de la fusion SERM-ACM sous une seule entité « ALTEMED ». Olivier Suffit s'est particulièrement investi pour finaliser cette convention de redevance.

### Lattes :

Depuis 2013 Bernard Lemoine défend devant les élus locaux le projet d'une RA sur le territoire de Lattes. Dossier longtemps stoppé par un recours administratif de la ZAC des Hauts de Lattes réglé seulement en 2021. Mais le maire, soutien de la première heure, a confirmé son souhait de voir aboutir notre dossier, et l'allotissement est convenu avec la SERM et les architectes sont au travail.

Là encore ACM sera le bailleur social. 25 logements prévus à ce jour, de 25m<sup>2</sup> avec terrasses de 9.5 m<sup>2</sup> sur 4 niveaux. Mise à disposition évaluée à fin 2025. Le lot se trouve tout proche de la ligne 3 du TRAM qui fait la liaison entre Lattes et Montpellier.

### Village Autonomie à vocation multiple sur Montpellier :

Olivier Suffit souligne que c'est un projet très innovant, en partenariat avec la Croix Rouge, sur la ZAC de la République à Port Marianne. Plusieurs dispositifs d'accueil fonctionneront en synergie. Une RA, un centre d'hébergement d'urgence « famille » (CHU), une crèche et un tiers-lieu ressources partagé. Le dispositif sera complété par un certain nombre de logements sociaux prévus pour de l'habitat inclusif.

Gros projet sur 4500 m<sup>2</sup> de surface de plancher. EH a sollicité la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités) sur son adhésion au projet notamment en matière de contributions financières.

### Projet de 4 places en RA « satellite » (R4) à la BHB

Jean-François Giovannetti rappelle que le projet repose sur l'acquisition d'un ancien logement de fonction du CHU, proche de la BHB. EH est en train d'acquiescer ce bien qui devra faire l'objet de travaux de réaménagement intérieur. Il faut en effet offrir à terme 4 places à aménager en colocation : 4 chambres avec sanitaires individuels, et des espaces partagés vastes (cuisine, salon et salle à manger). Il s'agit d'offrir une colocation dans l'esprit de l'habitat inclusif. Le président souligne qu'un précédent Conseil d'Administration avait donné son accord pour se lancer dans cette opération qui engage des fonds propres de l'association.

Le gestionnaire sera ISATIS qui gère la BHB à proximité ; un dossier a été retenu lors de l'AMI HI du Conseil Départemental. L'Aide à la Vie Partagée (AVP) sera mobilisée pour le fonctionnement du site.

Les charges inhérentes au projet d'acquisition sont développées dans la diapo 11 et les ressources dans la diapo 13 de la présentation à l'écran.

Le montage financier incorpore un prêt locatif d'aide à l'insertion (PLAI) obtenu auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDC) avec à la clé des garanties d'emprunt couvertes par le Département (à hauteur de 25 %) et la Métropole (à hauteur de 75%). René Revol, maire de Grabels, a confirmé son soutien indéfectible au travers d'une subvention de 30 000€, déjà crédités sur notre trésorerie. Tous les guichets d'aides au financement ont été mobilisés, auprès des différentes autorités territoriales. Pour boucler l'opéra-

tion EH et ISATIS ont abondé à même hauteur sur leurs fonds propres une dotation non remboursable. Le dossier est actuellement suspendu à la décision de la CDC pour l'octroi du PLAI, dont la réponse est attendue en avril/mai. Le modèle économique est basé sur la redevance qu'ISATIS, qui touchera les loyers directement, versera à EH. Tous ces principes sont validés par les instances locales. L'ouverture du dispositif est attendu pour le début 2024.

EH diversifie donc son action avec ce volet « micro-bailleur » au travers son agrément de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI).

Le projet social vise des personnes jeunes, issues d'un parcours de soin, provenant notamment de l'Unité des Jeunes Adultes de la Colombière. A noter que ces « colocataires » arriveront avec leur propre accompagnement médical, et avec la possibilité de mobiliser la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).

#### Florensac :

Territoire du siège de notre partenaire gestionnaire de la RA de Béziers AVH (Association de la Vallée de l'Hérault), qui gère des ESAT sur Florensac.

Suite à un contact avec une adhérente de l'UNAFAM et de la Présidente de l'association locale « Amitiés », Olivier Suffit et Jean François Giovannetti ont élaboré un dispositif mixte RA et Habitat Inclusif, sur un bâti existant appartenant à « Amitiés », au travers d'un bail emphytéotique.

AVH, potentiel gestionnaire de la structure a été informé du projet lors d'une réunion à Florensac le 23 septembre 2022

Un certificat d'Urbanisme Opérationnel a été déposé, mais les contraintes de zones inondables existantes rendent le projet incertain. Un fer est mis au feu. EH suit le dossier.

### 3 Les activités citoyennes ou bénévoles d'Espoir Hérault

#### Action « ordinateurs reconditionnés »

Marylise Blanc assure avec le concours de son mari Régis depuis 2 ans une distribution d'ordinateurs reconditionnés via les services sociaux du CHU, mais pas seulement. Les adhérents d'EH peuvent également en demander pour leur proche malade bien entendu. 22 ordinateurs ont été ainsi distribués en 2022 et Marylise a encore un bon stock entre ceux remis par la DGFIP et ceux du CIRAD (dons dans le cadre de conventions).

Le reconditionnement prend du temps mais également la circulation des informations dans les services sociaux du CHU. Sans oublier la livraison sur site. A noter que les résidents du Théano ont bénéficié déjà d'une livraison de 5 mini-ordinateurs au titre de l'exercice 2023, dont le volume de l'UC est très adapté aux petits logements des résidences accueil. Ils sont pourvus de Windows 10 et de logiciels libres. Merci de faire remonter les besoins identifiés. Les connexions internet restent à l'initiative des bénéficiaires.

#### Action « jardinage »

Jean François Giovannetti rappelle l'investissement de Didier Redon présent lors de cette AG, qui assure l'entretien de cette parcelle sise dans les jardins familiaux de Clapiers. Dans le cadre de l'opération RA sur Clapiers une seconde parcelle contiguë à celle gérée par Didier et Jean François, a été demandée à l'association Al Ort, de Clapiers au profit d'une activité jardinage pour les futurs résidents de la Résidence Theloniou Monk.

#### Action « Marchons ensemble »

Après 2 années COVID, Marylise Blanc et Bernard Lemoine ont relancé avec succès les randonnées. Lors de la SISM ce fut l'occasion d'organiser des randonnées vers l'Abbaye de Villeneuve les Maguelone, malgré une météo incertaine à cette époque. Marylise a renouvelé l'expérience vers Lavérune encore avec succès et de nombreux participants. Une prochaine randonnée est prévue le samedi 25 mars avec le concours de Béatrice Callens et le club de randonnées de Grabels (RLC). Le mot sera passé à l'UNAFAM à ISATIS à l'APSH34, au GEM Lesseps. Marylise annonce aussi le concours de Sigrid Chatelot (nouvelle adhérente 2023) qui a des idées de balade vers St Pons de Mauchiens. Initiatives à multiplier, car ces initiatives sont vraiment l'occasion d'échanges de paroles et de création de liens sociaux.

#### Action « communication et réseau »

Le Président rappelle qu'Espoir Hérault est une petite association qui ne peut agir qu'adossée à un réseau, formalisé par des conventionnements qui nous lient à nos partenaires, comme Isatis ou AVH. Dans cette logique, Bernard Lemoine s'est particulièrement investi en 2022 dans l'implication d'EH dans le collectif pour la Semaine de la Santé Mentale.

Nous avons tenu, comme chaque année, notre stand lors de l'Antigone des Associations de Montpellier. Cette année 2022 nous a permis de juxter à la fois le stand du GEM de Lesseps et celui de l'UNAFAM. Bernard Lemoine suit également le Conseil Local de Santé qui aura bientôt une valence Conseil de Santé

Mentale, attendue depuis longtemps. EH fait donc partie du collectif d'animation de la SISM dont L'UNAFAM assure le fonctionnement, et une prochaine réunion va déjà préparer la session 2023.

Une action d'information et de communication d'EH s'est concrétisée par une interview de Jean-François Giovannetti à France Bleue Hérault.

Un lien sera mis également en ligne sur notre site pour la vidéo réalisée par ACM lors de la visite par les élus locaux du chantier de RA à Clapiers.

Les membres du bureau poursuivent le chantier de rénovation de nos supports de communication, dont un flyer et 3 kakemonos sont déjà réalisés. Il faudra entreprendre un toilettage du site WEB selon une expertise prochaine à mettre en place. Des flyers sont distribués pour diffusion lors de la présente séance...

Sur ces derniers points, le Président soumet à l'approbation le projet de résolution n°2 qui porte sur le Rapport Moral 2022 de notre association. Les votes sont :

Opposition : aucune

Abstention : aucune

## **Résolution 2 : Approbation du Rapport Moral 2022 de l'Association Espoir Hérault**

**A l'unanimité, le Rapport Moral est approuvé.**

Le Président remercie l'Assemblée.

### **3. Présentation du rapport financier pour l'exercice 2022**

Un premier point est fait sur l'état des adhésions en 2022. L'effectif est stable où s'équilibre les départs et les nouvelles adhésions. Ce petit effectif ne nous a pas empêchés de réaliser beaucoup d'opérations, et EH est dorénavant connue et reconnue dans les instances locales. Néanmoins nous recherchons toujours des bénévoles pour développer nos actions et enrichir le volet « accompagnement » de notre stratégie de développement du logement accompagné. L'année 2023 débute avec des nouvelles adhésions qui nous permettent d'espérer un exercice 2023 encore plus efficient dans nos ambitions.

EH est d'ores et déjà très bien identifiée comme acteur de la problématique logement social à caractère inclusif au bénéfice des personnes vivant avec des troubles psychiques, dans toutes les instances administratives et politiques du département.

Marylise Blanc, Trésorière d'EH, expose les points essentiels du Rapport Financier qui est largement développé au travers des diapos 23 à 28 de la présentation (tous ces tableaux ont été envoyés en pièces jointes de la convocation). Marylise précise par ailleurs que la méthode comptable adoptée est simplifiée, compte tenu des faibles mouvements en produits et charges d'une année sur l'autre, donc peu d'écritures. Le bilan se présente comme suit.

#### **PRODUITS :**

- Cotisations,
- Prestations de services (notamment virement de 3000€ au titre de notre convention avec ISATIS pour l'assistance au montage d'opérations, EH y tient un rôle d'ensemblier et de catalyseur de projets auprès des élus locaux)
- Ligne électricité (EH assure la facturation énergie des locaux Lesseps et une ventilation est faite entre UNAFAM 50 %, GEM 35 % et EH 15 %, ces mouvements apparaissent en charges et en produits donc)
- Subvention en nature de la Mairie qui vaut loyer gratuit des locaux mis à disposition
- Dons (Comme chaque année une de nos adhérentes soutient généreusement notre action et participe au métabolisme de base d'EH)
- Frais de déplacements intra Métropole (non réclamés par les certains membres qui défiscalisent par ailleurs ces montants)
- Produits financiers (qui évoluent à la hausse du fait de l'augmentation des derniers taux)

Total en PRODUITS : 15 373, 86€

#### **CHARGES :**

- Frais de gestion (postaux et de communication notamment flyers et kakemonos)
- Informatiques (équipements et logiciels)
- A nouveau les charges énergie (selon la clé habituelle, avec des inquiétudes sur l'évolution des tarifs)

- Le loyer des locaux (pris en charge par la Mairie au travers de la subvention annuelle, aussi en produit donc, un solde de 35€ et les ordures ménagères restant à la charges d'EH)
  - Frais d'assurance des locaux
  - Frais de mise en œuvre du volet bénévolat (randos, événements en résidences et repas divers)
  - Frais de déplacements pour le jardinage à Clapiers
  - Frais de déplacements hors Métropole (pour le bureau)
  - Frais intra-Métropole non réclamés figurants aussi en produits
  - Cotisations (à l'UNAFAM et à diverses structures d'ISATIS)
  - Frais financiers bancaires
  - Frais de gestion du chantier de R4 (géomètre et huissier)
- Total en CHARGES : 17 042, 08€

RÉSULTAT de l'exercice 2022: perte de 1668,22€

A noter à l'ACTIF du BILAN un point particulier : la solidité de nos valeurs mobilières (21 031,73+81 088,50=102 120,23€) qui correspond à un don ancien. Quelles petites créances seront apurées en 2023. A la fin de l'exercice 2022 il y avait 3 294,23€ sur le compte courant.

Les différents tableaux ayant été projetés et commentés par la Trésorière, le Président propose à l'approbation des présents et des représentés le Rapport Financiers ainsi formulé.

Les votes sont :

Opposition : aucune  
Abstention : aucune

#### **Résolution 3 : Approbation du Rapport Financier**

Après l'exposé de ce Rapport Financier le Président remercie Marylise pour sa précieuse contribution. Il rappelle que les comptes proposés en assemblée générale avaient été préalablement validés en CA le 17 février 2023.

**A l'unanimité le Rapport Financier est approuvé.**

Marylise BLANC rappelle que le projet de création d'une petite unité résidentielle (R4a à Grabels) va nécessiter de mettre en place une comptabilité spécifique qui sera confiée à un expert-comptable pour gérer au mieux les volets fiscaux et la TVA, notamment les modalités de livraison à soi-même (LASM).

#### **4. Éléments de gouvernance**

Le Président rappelle l'obligation de renouveler le Conseil d'Administration et cette année EH doit satisfaire à cet exercice. La diapositive 30 liste les membres 2022 du Conseil d'Administration d'Espoir Hérault. Béatrice Callens dont la présence sur Montpellier devient trop épisodique ne renouvelle pas sa candidature au terme d'un mandat de 3 ans. L'appel à nouvelles candidatures ayant été infructueux, le Président propose la liste d'administratrices et d'administrateurs suivante : Marylise BLANC, René CARIOU, Jean François GIOVANNETTI, Nelly GONZALEZ, Fabienne GUIRAUD, Bernard LEMOINE, Olivier SUFFIT, Christian THIAUMOND.

Les votes sont :

Opposition : aucune  
Abstention : aucune

#### **Résolution 4 : Liste des membres du Conseil d'Administration**

La liste proposée des administratrices et des administrateurs est adoptée à l'unanimité

#### **5. Éléments de notre feuille de route 2023 diapos 31 et 32**

Jean François Giovannetti, dans cette partie conclusive de l'assemblée générale, met en perspective les actions qui marqueront l'année 2023.

- ✓ Il souligne l'enjeu et la difficulté du dossier de R4 à Grabels qui demandera une énorme mobilisation de l'équipe en 2023.
- ✓ L'équipe travaillera aussi question des dons qui ne sont pas du tout négligeables dans notre fonctionnement, au travers de Hello- Asso. Marylise évoque 2 types de rescrits, « fiscal » et « mécénat », pour lesquels l'administration donne son avis. Les dons relèvent du mécénat donc Marylise met en forme ce rescrit pour que l'administration reconnaisse officiellement notre statut d'intérêt général.
- ✓ La rentrée à la Résidence de Clapiers mobilisera certainement aussi l'équipe, notamment pour les commissions d'admission.
- ✓ Le projet mixte très particulier avec la Croix Rouge, au cœur de Montpellier, dans la nouvelle ZAC République, marque aussi un tournant qui sera certainement porteur de visibilité pour l'association.
- ✓ A Lattes, le PC sera probablement déposé au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023. On devra veiller particulièrement à l'équilibre financier de l'opération ce qui nécessitera très probablement des recherches de subventions complémentaires.
- ✓ Le dossier de Florensac sera attentivement suivi.
- ✓ Les recherches foncières doivent continuer.
- ✓ Une réflexion interne devra également être menée pour mieux clarifier les modalités de suivi des RA au travers de ce qu'on a appelé jusqu'à maintenant « le référent ».
- ✓ La réingénierie du site web EH réclamera aussi notre attention.
- ✓ Il faudra enfin renforcer notre volet bénévolat où les marges de progrès sont évidentes.

## 7. Questions diverses :

Pas de questions particulières.

Ainsi se termine l'Assemblée Générale d'Espoir Hérault du 7 mars 2023.

Le Président remercie les membres présents et représentés et convie les adhérents présents à un pot de l'amitié. Il rappelle par ailleurs que, comme à l'accoutumée, les administrateurs nommés par l'AG doivent maintenant se réunir en Conseil d'Administration pour désigner leur bureau.

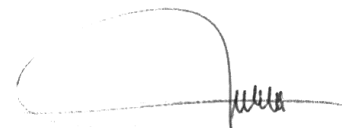
Le secrétaire de séance



Christian Thiaumond



Le Président



Jean-François Giovannetti